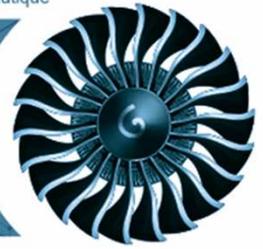




# ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2023

16 Janvier 2023



## → Arrêt des travaux prévus au CSE

Pour rappel, il a été décidé en 2021 (avant la hausse des matières premières) d'allouer une partie des réserves du CSE à sa réorganisation et en même temps, à sa modernisation.

Nous tenons à préciser quel était l'objet de ces travaux : permettre une **réorganisation**, accroître l'**efficacité**, dans le but d'améliorer l'offre et la qualité des services à destination des salariés Safran AE, comme par exemple, éviter la multiplication des files d'attente.

Ce n'était pas uniquement pour le moderniser, au sens cosmétique (mobiliers/peintures/...), mais bien pour **réorganiser les services** (front office-back office) et en faire une nouvelle façon de travailler au CSE (polyvalence des salariés), dans le but **d'améliorer le quotidien** des salariés Safran AE.

Cette réorganisation avait pour objectif :

- Un CSE accessible **tous les jours, toute la journée**,
- Réduire les files d'attentes dans chaque secteur (faire la queue au tourisme pour les vacances, puis on recommence pour un ticket à la culturelle, ...) : **un contact unique** pour le salarié via un seul interlocuteur pour toutes ses demandes (enfance, tourisme, culture, ...),
- Poursuivre la mise en place des **fonctions transverses au sein du CSE** (achat, qualité, ...) **créées lors de cette mandature.**

La qualité et l'efficacité des services attendus justifiaient ce niveau d'investissement (**850k€**), sachant que la baisse des charges associées à cette nouvelle organisation aurait été amortie **en moins de 4 ans.**



**Le devis final est de 1,3M€, c'est trop cher : notre décision responsable est donc d'arrêter le projet !**

Cette **réorganisation fonctionnelle** est **NECESSAIRE**, la CFE-CGC en est convaincue, elle continuera de l'étudier !

S'opposer parfois Construire souvent  
**PROPOSER TOUJOURS**

